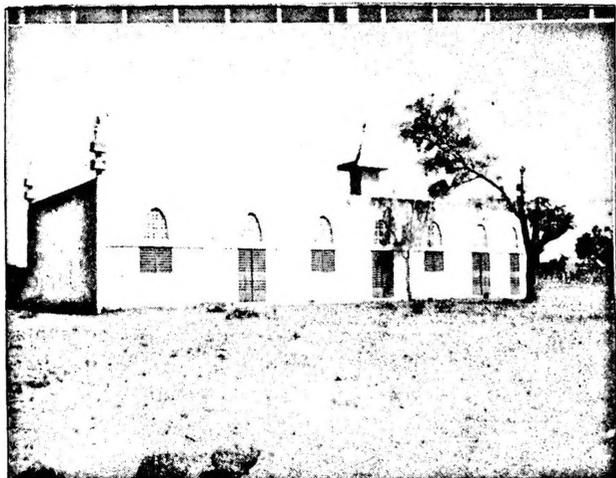


COMITE D'APPEL A L'ISLAM

Sa contribution au développement du Burkina

De plus en plus d'associations œuvrent sur le terrain pour appuyer les actions du gouvernement entrant dans le cadre du développement socio-économique de nos populations et partant, du Burkina Faso. Parmi ces associations, nous pouvons citer aujourd'hui le comité d'appel à l'islam. C'est pour savoir davantage sur l'association que nous avons rencontré son président. M. Sidibé Abdouramane nous parle entre autres des objectifs et des réalisations de l'association.



L'une des trente mosquées construites par le comité

Sidwaya : Pouvez-vous nous présenter davantage votre association ?

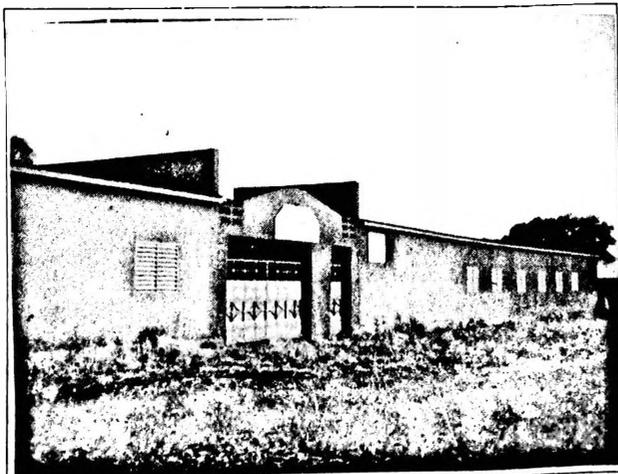
Abdouramane Sidibé : Le Comité d'appel à l'islam est une association confessionnelle reconnue officiellement depuis le 28 mars 1988. Son siège est à Bobo-Dioulasso et il a pour objectif :

- De susciter un échange constant d'idée sur toutes les questions relatives à l'islam ;
- D'exhorter la population au travail ;
- D'entreprendre, d'encourager et de favoriser toute activité susceptible de contribuer au développement économique, social et culturel du pays.

Cependant, la fondation du comité remonte en 1982 grâce à l'initiative de jeunes Bobolais ayant fait leurs études en arabe. Au départ, ces jeunes visaient essentiellement pour but d'entreprendre l'appel et l'instruction islamiques dans la capitale économique et ses environs.

S. : Quelles sont les réalisations du comité depuis son existence ?

AS : Nous avons eu un terrain à Bobo-Dioulasso pour la construction d'un centre islamique comprenant un groupe scolaire, un dispensaire, une bibliothèque publique, un orphelinat, un hébergement pour élèves et un atelier d'artisanat. Pour le moment, le comité y a construit 9 salles de classes, un orphelinat pouvant abriter 100 orphelins, un forage et un château d'eau équipé avec une pompe électrique et enfin une mosquée en cours de réalisation.



Vue extérieure partielle du centre islamique devant abriter un dispensaire, une bibliothèque publique...

Durant son existence, le comité a par ailleurs construit 30 mosquées, 5 écoles, 2 dispensaires, deux ateliers de couture. Il a réalisé également plus de 100 puits et forages et pris en charge plus de 300 orphelins et 23 élèves leur permettant de poursuivre leurs études dans des écoles de langue arabe ou française au Burkina Faso.

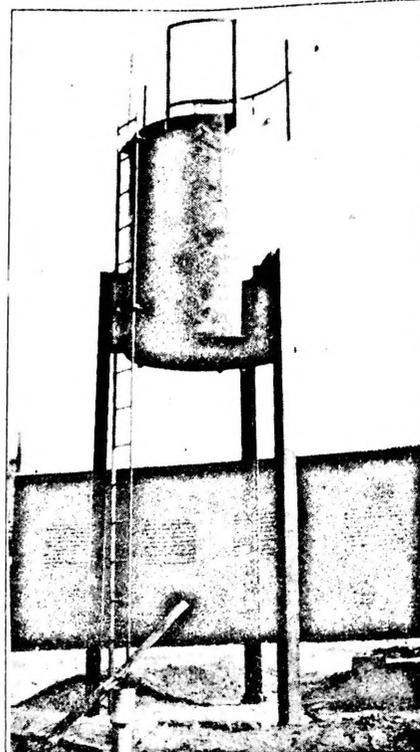
S. : Quels sont vos futurs projets ?

AS : Il faut noter à cet effet, que les plus importants de nos futurs projets sont :

- L'achèvement des unités du Centre Islamique ;
- La mise en place de projets économiques et de développement permettant au comité d'être indépendant et auto-financé dans les années à venir ;
- La construction d'un plus grand nombre d'écoles sur l'ensemble du territoire burkinabè afin de prendre part à l'instruction de la jeunesse burkinabè.

S. : Quels sont vos sources de financements dans le cadre de la réalisation de vos objectifs ?

AS : Il est important de noter d'abord que nous avons eu des facilités de la part de l'Etat dans le cadre du déve-



Château d'eau du centre islamique du comité

loppement de notre association. Aujourd'hui le comité a évolué et a bénéficié de la confiance du Koweït plus précisément de la maison de la Zakat et du ministère de l'Education du Koweït qui l'a reconnu en 1987. C'est suite à cette reconnaissance que le comité a soumis à certains pays arabes, notamment le Koweït, les besoins du pays en aide de différentes sortes. Et nous avons aujourd'hui le soutien de la maison de Zakat Koweïtienne, de l'organisation islamique de secours et de l'association qatarite de bienfaisance. Nous recevons des bourses d'étude du Koweït, du Qatar et des Emirats Arabes-Unis. Par ailleurs, le Comité d'appel à l'islam essaie de trouver d'autres sources d'auto-financement pour ne pas dépendre uniquement de l'aide extérieure. A cet effet, il a construit des ateliers de couture qui seront ouverts bientôt. A travers cela, nous voulons former des garçons et des filles à la

couture et à la broderie afin de tirer des modestes bénéfices permettant de couvrir certaines dépenses.

Notre comité a également des fermes agricoles qu'il exploite pour être productif au lieu d'être consommateur uniquement.

S. : Faut-il être forcément musulman pour bénéficier de l'aide de l'association ?

AS : Il va de soi que quand on construit une mosquée, cela est à l'actif des musulmans. Cependant, force est de reconnaître que toute personne sans

distinction d'ethnie ou de religion peut bénéficier de notre aide et se servir de nos réalisations. Il est clair que quand on fait des forages ou autres châteaux d'eau, c'est pour permettre à tout le monde d'en bénéficier.

Nous avons par exemple construit un grand dispensaire au secteur 20 de Bobo-Dioulasso ; c'est le seul dispensaire du quartier. Ce dispensaire permet aux habitants du quartier de ne pas parcourir une grande distance pour bénéficier des soins médicaux.

En somme, il a soulagé plus d'un habitant du secteur ; C'est pour montrer comment nous visons le développement socio-économique de notre pays. Encore, lors des fêtes de Ramadan et de la Tabaski, nous distribuons des vivres et de la viande. Tout le monde peut ici également bénéficier de notre don.

Interview réalisée par
Aboubacar SY